

0850147Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CHARLES MILCENDEAU
9 RUE PIERRE DE COUBERTIN
85301 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251608970

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres de la CP : 12

Quorum : 7

Nombre de présents : 10

La commission permanente

Convoquée le : 27/08/2024

Réunie le : 05/09/2024

Sous la présidence de : Sebastien Lotode

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54

- la délibération du conseil d'administration du 08/11/2023 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

PYRENEES-SKI 2025 - Budget prévisionnel du séjour dans les Pyrénées programmé du 17 mars au 21 mars 2025.

Prestataire retenu : DIRECTION SUD (13 980 ALLEINS)

Effectif : 55 élèves + 4 accompagnateurs

Le coût famille s'élève à 437,00 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0